



20 juin

Assemblée générale annuelle



Participez !



***Mythes et réalités de notre
système de santé public***

À 18h à l'école Jeanne-LeBer

(2120, rue Favard)

Entrée et souper gratuits

Bienvenue à toutes et à tous

Mot du conseil d'administration



Chers citoyennes et citoyens de Pointe-Saint-Charles,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale annuelle. La mission de la Clinique est d'offrir à la population du quartier, des services médicaux et sociaux, tout en travaillant sur les causes socio-économiques de la maladie.

Pour réaliser ces objectifs et vous offrir des services de qualité, plusieurs équipes multidisciplinaires s'activent quotidiennement à la Clinique : accueil, adultes, enfance-famille, jeunes, scolaire, soins infirmiers, services médicaux, maintien à domicile, planification et développement communautaire.

Comme président du conseil d'administration, je suis fier du travail accompli à la Clinique et par l'implication militante et engagée des membres du conseil. Cette année a été marquée, entre autre, par l'évaluation de la qualité des services offerts par la Clinique, par le Conseil d'agrément du Québec, par l'amorce du processus de consultation en vue d'adopter une planification stratégique (2012-2015) pour la Clinique, des efforts soutenus en vue de recruter de nouveaux médecins, des campagnes de sensibilisation du comité de lutte en santé sur les questions de surfacturation et d'accessibilité aux services de santé.

Pour en savoir plus sur le travail de la Clinique durant l'année, et pour venir vous exprimer sur ses priorités, je vous invite à **participer à notre assemblée générale, mercredi le 20 juin.**

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

Pascal Lebrun, président du CA

Dans ce numéro:

- P.2 ■ Le mot du conseil d'administration
- P.2 ■ Assemblée générale 2012
- P.3 ■ Proposition du CA
- P.3 ■ Bilan provisoire des priorités 2011-2012
- P.4 ■ Suite du bilan provisoire
- P.4 ■ Ménage du printemps à la Clinique
- P.5 ■ Moi j'décroche mon diplôme
- P.5 ■ Un esprit de famille
- P.6 ■ Sachez chasser la punaise de lit

L'Info Clinique est le bulletin d'information de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles. Il est édité deux fois par année et distribué de porte à porte dans le quartier de Pointe-Saint-Charles.

Tirage: 6 500 exemplaires

Mise en page et coordination: Claudette Lambert

Illustration de la page couverture: Katasoho

Traduction: Élise Boyer

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce numéro : Jean-Pierre Beauchamp, John Bradley, Claudette Lambert, Pascal Lebrun, Luc Leblanc et Sylvie Riberdy.

Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

500, avenue Ash, Montréal, QC, H3K 2R4

1955, rue Centre, Montréal, QC, H3K 1J1

(514) 937-9251 www.ccpqc.ca

Assemblée générale annuelle 20 juin 2012

La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles a un statut d'organisme communautaire à but non lucratif et assume le mandat de CLSC. Son assemblée générale détermine ses orientations, ses priorités d'actions et élit son conseil d'administration formé majoritairement de citoyens et citoyennes du quartier. Votre participation est importante pour la vie démocratique de la Clinique.



Déroulement de la soirée

- 18h00 Accueil et souper
- 18h30 Quizz: Mythes et réalités de notre système de santé public avec Camille Gérin, omnipraticienne à la Clinique et membre du groupe Médecins québécois pour un régime public.
- 19h00 Ouverture de l'assemblée générale
- Rapport d'activité
- Période de questions et commentaires
- Rapport financier
- Adoption des priorités 2012 - 2013
- Élection au conseil d'administration



Proposition du conseil d'administration de reconduire les priorités 2011 ■ 2012

Le conseil d'administration de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, propose de prolonger les priorités 2011-2012 jusqu'à la tenue d'une assemblée générale spéciale à l'automne 2012.

Pourquoi ?

Au début de l'année, le conseil d'administration s'était donné pour objectif d'adopter la planification stratégique 2012-2015 à l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2012. Ce faisant, nous aurions, par la même occasion, réussi à identifier et adopter les priorités annuelles pour l'année 2012-2013. Malheureusement, cet échéancier nous est vite apparu irréaliste. En mars dernier, nous avons dû repousser l'adoption de la planification stratégique à l'automne 2012. C'est pourquoi, le conseil d'administration vous propose de prolonger les priorités 2011-2012 jusqu'à la tenue de cette assemblée générale spéciale sur la planification stratégique 2012-2015 qui aura lieu cet automne.

Bilan * provisoire des priorités 2011 ■ 2012



*Un bilan exhaustif des priorités 2011 ■ 2012 sera déposé à l'assemblée générale annuelle du 20 juin prochain

1 - Consolider et développer la participation citoyenne

Plusieurs mobilisations citoyennes ont eu lieu cette année, en lien avec des luttes sociales plus large comme : la tarification et la privatisation des services publics, l'accès à des logements sociaux, la taxe santé, etc. Dans le quartier, la Clinique a été impliquée dans la lutte citoyenne pour le maintien de l'école Saint-Gabriel. Le comité **Lutte en santé** a aussi été très actif dans la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation sur la surfacturation de certains traitements médicaux.

2 - Consolider et développer les activités de promotion de la santé dans une approche communautaire

Élaboration et mise en œuvre d'un projet pilote de services d'orthophonie pour les enfants de 0 à 5 ans.
En lien avec l'objectif d'identifier les besoins plus particulier des familles du quartier, la Clinique a été impliquée dans la réalisation du Forum famille.
Face à la recrudescence des punaises de lit, la Clinique a mené des campagnes d'information et de sensibilisation auprès du personnel et de la population du quartier.

3 - Améliorer l'accessibilité et adapter les services aux besoins actuels de la population

Afin d'améliorer ses services médicaux, la Clinique poursuit ses efforts afin de recruter de nouveaux médecins.
La Clinique est engagée en soutien à Naître à la Pointe, un projet d'initiative citoyenne visant la mise sur pied d'une maison des naissances. Des membres du personnel de la Clinique ont reçu des formations pour offrir un service de dépistage des ITSS auprès des personnes de plus de 25 ans.

4 - Améliorer la qualité des services par une gestion efficace et efficiente des ressources

Devant l'importance de mieux documenter le travail de la Clinique, nous avons mis en place des outils visant à améliorer la fiabilité de nos données statistiques.



Suite du bilan provisoire des priorités 2011 ■ 2012

5 - S'assurer de la disponibilité et du développement d'une main-d'œuvre qualifiée

Compte tenu du statut particulier de la Clinique, un plan d'intégration est en cours de réalisation. Celui-ci vise à afin sensibiliser le nouveau personnel sur les réalités de la Clinique et du quartier.

La Clinique poursuit ses efforts en vue de réduire le recours à la main-d'œuvre indépendante.

6 - Assurer le développement des ressources financières, matérielles et informationnelles

D'importants travaux de réaménagement, en vue d'améliorer la fonctionnalité, la confidentialité et la sécurité ont été réalisés dans nos locaux d'accueil au point de service sur l'avenue Ash.

Grand ménage du printemps à la Clinique

Après plusieurs semaines de travaux, la Clinique a inauguré, le 23 mai dernier, son nouvel environnement à l'accueil au point de service sur l'avenue Ash. Le personnel et les membres du conseil d'administration de la Clinique sont fiers d'accueillir la population dans un environnement plus confortable, convivial et sécuritaire.

Plusieurs nouveautés sont à souligner. Outre, les travaux à l'accueil, le véhicule utilisé pour le transport des usagères et des usagers de la Clinique arbore maintenant fièrement les couleurs et les coordonnées de nos deux points de service. De plus, la Clinique a amorcé un virage vert et sécuritaire en incitant le personnel à réduire sa consommation de papier et en recyclant celui-ci dans des boîtes spécialement conçues pour le déchiquetage. « Le personnel de la Clinique est soucieux de préserver la confidentialité des informations que nous manipulons tous les jours. C'est pourquoi nous devons détruire et recycler le papier que nous utilisons. C'est notre garantie de confidentialité envers les usagères et les usagers de la Clinique » de déclarer Luc Leblanc coordonateur général de la Clinique.

Autre grande nouvelle printanière, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles a officiellement été reconnue par le Conseil québécois d'agrément. La Clinique a donc répondu de façon satisfaisante aux exigences du Conseil en matière d'amélioration continue de la qualité des services.



Pascal Lebrun, président du conseil d'administration de la Clinique coupe le ruban symbolique en compagnie du personnel, des membres du conseil d'administration et des usagères et usagers de la Clinique.



Le mini-bus de la Clinique maintenant bien visible !

« C'est une reconnaissance qui vient confirmer la qualité des services offerts par la Clinique à la population du quartier. En tant que membre du conseil d'administration, je tiens à féliciter l'ensemble du personnel de la Clinique pour leur engagement et leur professionnalisme » souligne Pascal Lebrun président du conseil d'administration de la Clinique. Plusieurs personnes étaient présentes lors de l'inauguration, ce qui témoigne de la vitalité de la Clinique dans le quartier.





« Moi, j'décroche mon diplôme ! » Félicitations aux diplômées

La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles est fière d'annoncer qu'elle a décerné le 17 mai dernier, des diplômes honorifiques à neuf jeunes femmes, dans le cadre du concours « Moi, j'décroche mon diplôme ! ». Ce concours vise à encourager la persévérance scolaire auprès des jeunes femmes de Pointe-Saint-Charles qui sont inscrites au secondaire (ou l'équivalent) et qui sont enceintes ou qui ont un enfant de moins de 5 ans.

« C'est important pour la Clinique de souligner et de récompenser les efforts que font les participantes pour poursuivre leurs études. La remise des diplômes est toujours un peu émouvante, nous espérons que chacune d'entre elles pourra poursuivre son rêve ! » souligne Maria Costa, intervenante sociale à la Clinique communautaire. Rappelons que le concours « Moi, j'décroche mon diplôme ! » en est à sa 3e édition. Félicitations à toutes les nouvelles diplômées et à l'année prochaine !



Les diplômées de 2012 en compagnie des intervenantes de la Clinique

« Pour moi, ça n'a pas toujours été facile, mais j'avais un rêve et j'ai travaillé fort pour le réaliser. Dans quelques semaines j'aurai enfin mon diplôme d'hygiéniste dentaire. Je suis contente de moi et de l'aide de mes amis et ma famille. Un concours comme celui de la Clinique ça encourage aussi à continuer ! » déclare Stéphanie Arbour, porte-parole.



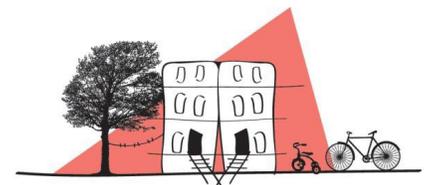
Stéphanie Arbour porte-parole de l'édition 2012 avec ses deux filles

Stéphanie Arbour, porte-parole.

Un esprit de famille

Le 4 et 5 mai dernier s'est tenu le Forum famille, organisé par Action-gardien. Le forum se voulait un lieu de rencontre afin de donner la parole aux parents résidents à Pointe-Saint-Charles.

Près d'une centaine de personnes se sont exprimées en ateliers sur des sujets comme : l'école, les services et les commerces de proximité, l'aménagement, le transport, l'offre d'activités culturelles, de loisirs de sports.



Pointe-Saint-Charles
un esprit de famille

Les parents provenant d'origines diverses, ont partagé leur vision du quartier, de ses forces et de ses défis à relever.

Encore une fois l'esprit de famille de Pointe Saint-Charles s'est exprimé dans le respect et la solidarité. Les idées qui ont été débattues lors du Forum vont très certainement contribuer à faire de Pointe Saint-Charles un quartier plus favorable aux familles.

Concours photo

Félicitations à Gaël Hollard, qui a remporté le Prix du jury et le Prix du public au Concours de photographie organisé dans le cadre du Forum.



Sachez chasser la punaise de lit



Des punaises dans un logement, c'est un problème de plus en plus fréquent à Montréal. N'importe qui peut en avoir, même sans le savoir! Il existe des moyens de prévention et des traitements efficaces. Quand un problème de punaises survient, propriétaires et locataires ont des obligations.



Comment la reconnaître

La punaise de lit est un insecte brunâtre visible à l'œil nu. Sa taille est d'environ quatre millimètres (comme un pépin de pomme). Les punaises sont actives et visibles surtout la nuit et on les retrouve généralement le long des coutures des matelas.

La punaise se nourrit du sang des humains, c'est pourquoi on la retrouve souvent dans les chambres à coucher. Les punaises de lit ne sautent pas, ne volent pas et marchent à la vitesse d'une fourmi. Elles sont généralement transportées par les tissus, meubles et valises.

Les piqûres sur la peau constituent le premier indice de la présence de punaises de lit dans un logement. Les punaises de lit ne transmettent pas de maladies. Leurs piqûres causent des démangeaisons mais elles sont généralement bénignes. Néanmoins, dans certains cas graves, elles peuvent causer des problèmes dermatologiques et des réactions allergiques.

Informez-vous

-  Dépliant « Épinglons la punaise », incluant les responsabilités du locataire, du propriétaire et de l'exterminateur ainsi que des conseils pratiques au niveau de la prévention et de l'extermination, par l'Office municipale d'habitation, la Ville de Montréal et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
-  Guide pratique à l'intention des propriétaires, exploitants et gestionnaires d'immeubles, par la Ville de Montréal et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
-  Pour plus d'informations ou pour déposer une plainte, composez le 3-1-1 (Ville de Montréal) et demandez le service de salubrité.
-  Site Web de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles www.ccpsc.qc.ca

Ce que vous devez faire

Que faire en cas de punaises dans un logement? Si vous êtes locataire, avertissez rapidement votre propriétaire afin que celui-ci fasse rapidement venir un exterminateur. La Régie du logement oblige, dans la plupart des cas, le propriétaire à payer les frais d'extermination.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, **il est important de ne pas tenter de régler le problème soi-même sans l'implication d'un exterminateur professionnel.**

La plupart des insecticides sont inefficaces et ne font que pousser les punaises vers d'autres logements, en plus de les exciter et accélérer leur reproduction, donc augmentent la propagation de l'infestation.

